

LES ZONES D'ACTIVITÉ, VÉRITABLE OUTIL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Depuis sa création au 1er janvier 2017, l'agglomération du Cotentin a repris la gestion des Zones d'Activité gérées ultérieurement par les anciens EPCI et certaines communes du Cotentin. Aujourd'hui, elle gère ainsi 40 Zones d'Activité existantes et suit plusieurs projets d'extension ou de création de nouvelles Zones d'Activité. La collectivité joue ainsi un rôle de facilitateur auprès des entreprises et participe ainsi pleinement au développement économique du territoire.

Pour rappel, en 2019, près de 600 entreprises regroupant près de 8 000 salariés étaient installées sur les 300 hectares des Zones d'Activité de l'agglomération.

C'est dans ce contexte que le Président David MARGUERITTE accompagné du V-P en charge du Développement Economique et de l'Emploi, Benoît

ARRIVÉ, du Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin, Alain CROIZER et du Maire de Brix, Pascal LEBRUMAN, a souhaité visiter le chantier de la future plateforme logistique de la société LEGRUEL.

Créée en 1984, la SARL LEGRUEL initialement spécialisée dans la jardinerie est implantée sur un site de 3 hectares sur la commune de Tollevast en bordure de la RN13.

L'activité de l'entreprise s'est considérablement développée au fil des années et elle a diversifié son activité avec la vente de matériel dédié à l'aménagement extérieur et le mobilier de jardin. Face à la demande fleurissante, l'entreprise s'est dotée d'un site internet Serres et Abris.com permettant l'envoi de marchandises dans toute la France métropolitaine.

A la recherche d'un espace pour construire une plateforme logistique permettant de stocker les marchandises disponibles pour la vente en ligne, la société s'est tournée vers l'agglomération du Cotentin. Cette plateforme aurait pour objectif de stocker la marchandise pour la préparer et l'expédier. Sa création permettrait également la création d'une dizaine d'emplois.

L'entreprise souhaitait disposer d'une surface permettant d'implanter un

bâtiment de 3 à 4 000 m² tout en restant à proximité de la RN 13 afin de conserver un accès rapide au site actuel de Tollevast.

d'Armanville ou encore, celle du Parc d'activité des Fourches.

L'agglomération a ainsi proposé aux dirigeants de LEGRUEL, une implantation sur la ZAE du Mont à la Kaine à Brix. Le terrain retenu, présente une surface commercialisable de 13 000m². La réactivité de l'agglomération et de sa proposition devrait ainsi permettre à l'entreprise d'ouvrir, comme elle le souhaitait, ce nouvel équipement d'envergure au printemps prochain.

« Les Zones d'Activité réparties sur l'ensemble du territoire constituent un des leviers dont dispose le Cotentin pour favoriser le dynamisme économique. Cette nouvelle implantation pour la société LEGRUEL, montre les capacités de l'agglomération à apporter une réponse rapide, concrète et même, dans le cas de la société LEGRUEL sur mesure, aux projets économiques portés par les entreprises locales », souligne le Président David MARGUERITTE.

Les créations et extensions en cours

L'agglomération travaille à la création de nouveaux espaces d'accueil d'entreprises. Plusieurs projets de Zones d'Activité sont en cours d'étude. La première à sortir est celle de la Grande Fontaine sur la commune de Martinvast, dont l'inauguration est prévue début 2021. D'autres projets sont actuellement suivis comme par exemple, l'extension de la zone